

3R ENERGIES
Société par actions simplifiée au capital de 4 168 946 euros
Siège social : Chemin de Caussaté, 31530 MONTAIGUT SUR SAVE
922 227 731 RCS TOULOUSE
(Ci-après la « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 202 458,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	202 458,31 euros
A la réserve légale	10 122,92 euros
Solde	192 335,39 euros

Dotation en totalité au compte « **autres réserves** »
Qui s'élève ainsi à 487 562,26 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente
2026-juin-30 | 11:35 CEST

Signé par :

CECFC6F042074C8...

Copie,
certifiée
conforme à
l'original

Signé par :

CECFC6F042074C8...

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

N° 15949 * 08
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise SAS 3R ENERGIES - SIREN : 922227731															
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12											Néant ☐				
											Exercice N clos le 31/12/2025				
							Brut			Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)							AA								
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					AB			AC					
		Frais de développement					CX			CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires					AF			AG					
		Fonds commercial (1)					AH			AI					
		autres immos incorporelles					AJ	1 368 050		AK	399 843		968 207		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					AL			AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					AN			AO					
		Constructions					AP			AQ					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels					AR	1 017 855		AS	303 201		714 654		
		Autres immos corporelles					AT			AU					
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					AV	41 793		AW			41 793		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations					CS	2 031 032		CT			2 031 032		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					CU			CV					
		Créances rattachées à participations					BB			BC					
		Autres titres immobilisés					BD			BE					
		Prêts					BF			BG					
		Autres immobilisations financières					BH			BI					
Total (II)							BJ	4 458 730		BK	703 044		3 755 686		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements					BL			BM					
		En cours de production de biens					BN			BO					
		En cours de production de services					BP			BQ					
		Produits intermédiaires et finis					BR			BS					
		Marchandises					BT			BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes					BV			BW					
		Clients et comptes rattachés (3)					BX	110 933		BY			110 933		
		Autres créances (3)					BZ	824 795		CA			824 795		
		Capital souscrit appelé, non versé					CB			CC					
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)					CD			CE					
Disponibilités					CF	88 567		CG			88 567				
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)					CH	10 519		CI			10 519			
	Total (III)					CJ	1 034 814		CK			1 034 814			
	Frais d'émission d'emprunt (IV)					CW									
	Primes de remboursement des emprunts (V)					CM									
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)					CN									
Total général (I à VI)							CO	5 493 544		1A	703 044		4 790 500		
(1) Droit au bail					(2) à moins d'un an			CP				(3) à + d'1 an		CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.					stocks					créances					

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					SAS 3R ENERGIES - SIREN : 922227731		Néant ☐		
							Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :					4 168 946	)	DA	4 168 946
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	)	DC		
	Réserve légale (3)							DD	15 538
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	)	DG	295 227	
	Report à nouveau							DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	202 458
	Subventions d'investissement							DJ	
	Provisions réglementées							DK	17 356
	TOTAL (I)							DL	4 699 525
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM
Avances conditionnées							DN		
TOTAL (II)							DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	11 000
	Provisions pour charges							DQ	
	TOTAL (III)							DR	11 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS	
	Autres emprunts obligataires							DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	68
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	22 603
	Dettes fiscales et sociales							DY	8 417
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ	48 745
	Instrument financier à terme							D1	
	Autres dettes							EA	142
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB	
TOTAL (IV)							EC	79 975	
Écart de conversion passif et différence d'évaluation							ED		
TOTAL (V)							EE		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE	4 790 500	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital						1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			- Écart de réévaluation libre				1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme						EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an						EG	79 975
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						EH	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : SAS 3R ENERGIES - SIREN : 922227731				Néant ☐	
				Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)				HD	
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	12 471
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-12 470
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	67 486
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	776 085
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	573 627
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	202 458
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	11 307
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	
dont cotisations facultatives Madelin	A10		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires			12 471		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3R ENERGIES</u>										Néant ☐					
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	1 368 050	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants	M3		KS	1 017 855	KT		KU				
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV		KW		KX			
		Matériel de transport						KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH	16 364	LI		LJ	25 429		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM			
	TOTAL III							LN	1 034 219	LO		LP	25 429		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T			
	Autres participations							8U	2 031 032	8V		8W			
	Autres titres immobilisés							1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V			
	TOTAL IV							LQ	2 031 032	LR		LS			
Total général (I + II + III + IV)								ØG	4 433 301	ØH		ØJ	25 429		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW	1 368 050	1X	
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT		MJ		MK	1 017 855	ML	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR		
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours							MY		MZ		NA	41 793	NB	
	Avances et acomptes							NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III							IY		NG		NH	1 059 648	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations							IØ		ØX		ØY	2 031 032	ØZ	
	Autres titres immobilisés							I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières							I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV							I3		NJ		NK	2 031 032	2H	
Total général (I + II + III + IV)								I4		ØK		ØL	4 458 730	ØM	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 3R ENERGIES						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3R ENERGIES</u>													Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement					CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial					RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles					PE	240 690	PF	159 152	PG		PH	399 843				
TOTAL I					RK	240 690	RM	159 152	RN		RO	399 843				
Terrains					PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui				PR		PS		PT		PU					
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	174 782	QA	128 419	QB		QC	303 201				
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport				QH		QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL		QM		QN		QO					
	Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT					
TOTAL II					QU	174 782	QV	128 419	QW		QX	303 201				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	415 472	ØP	287 571	ØQ		ØR	703 044				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6				
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4	12 471	T5		T6		T7		T8		T9	12 471	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3	12 471	X4		X5		X6		X7		X8	12 471	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ	12 471	NR		NS		NT		NU		NV	12 471	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	12 471	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	12 471		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES														
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à étaler									Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP		SR					